

Si votre enfant est inscrit en garderie ou au restaurant scolaire, il n'est pas nécessaire de remplir la fiche unique de renseignements.

### 1 Renseignements concernant l'enfant

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_ | \_\_ | \_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

### 2 Renseignements concernant le représentant légal

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Fixe / portable : \_\_ | \_\_ | \_\_ | \_\_ | \_\_ Professionnel : \_\_ | \_\_ | \_\_ | \_\_ | \_\_

L'enfant suit-il un régime alimentaire :  Oui, lequel \_\_\_\_\_

Non

L'enfant va-t-il en garderie durant les Accueils de Loisirs :  Oui  Non

L'enfant peut-il repartir seul de l'Accueil de Loisirs :  Oui  Non

### 3 Autorisation du représentant légal

Je soussigné(e) M/Mme \_\_\_\_\_ représentant légal(e) de l'enfant

\_\_\_\_\_ l'autorise à participer à toutes les activités de l'accueil de loisirs. De même, en cas d'accident, j'autorise le Directeur à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la santé de mon enfant (hospitalisation, médecin, traitements médicaux ...).

J'autorise mon enfant à être photographié dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs et à apparaître sur tout support d'information et de communication de la ville de Billy-Berclau.

Oui  Non

Date : \_\_ | \_\_ | \_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

## 4 Inscription de l'enfant

- Du 13 au 24 février 2023.
- (merci de cocher les jours de présence)

<input type="checkbox"/> Lundi 13 février	<input type="checkbox"/> Mardi 14 février	<input type="checkbox"/> Mercredi 15 février
<input type="checkbox"/> Jeudi 16 février	<input type="checkbox"/> Vendredi 17 février	
<input type="checkbox"/> Lundi 20 février	<input type="checkbox"/> Mardi 21 février	<input type="checkbox"/> Mercredi 22 février
<input type="checkbox"/> Jeudi 23 février	<input type="checkbox"/> Vendredi 24 février	

## 5 Pièce à transmettre

- La photocopie de la notification de la CAF pour l'aide aux temps libres
- L'aide aux temps Libre 2023 « Nouveau document »

### Données collectées par la Mairie de Billy-Berclau

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, à la portabilité des données, de rectification ou d'opposition en contactant le DPD (Délégué à la Protection des Données) désigné par le responsable de traitement : [dpd@billy-berclau.fr](mailto:dpd@billy-berclau.fr) ou 03 21 74 79 10.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement visant l'inscription des enfants aux accueils de loisirs. Les destinataires de ces données sont les agents du service Jeunesse de la Mairie de Billy-Berclau. Les données à caractère personnel sont conservées jusqu'à la date de fin de la dernière période proposée sur cet accueil de loisirs majorée d'un mois pour gestion et clôture administrative.

